

Objet : AVIS DE CONCOURS ET D'EXAMENS PROFESSIONNELS - SESSION 2020

Bonjour,

Nous vous informons de l'ouverture, depuis mardi 10/09/2019 à 12h , au titre de la session 2020, du registre des inscriptions aux concours et examens professionnels suivants :

- Concours de recrutement de personnels d'encadrement (IA-IPR, IEN, personnels de direction)**
- Concours de recrutement de professeurs des écoles (concours externe public, concours externe spécial langue régionale public, 1^{er} concours interne public, 2nd concours interne public, concours externe privé, 1^{er} concours interne privé et troisième concours privé)**
- Concours de recrutement de professeurs de l'enseignement du 2nd degré (concours externes, externes spéciaux et internes de l'agrégation ; concours externes, 3^{ème} concours et concours internes du CAPES ; concours externes, concours internes et 3^{ème} concours du CAPET ; concours externes et concours internes du CAPEPS, concours externes, troisièmes concours, concours internes du CAPLP)**
- Concours externe, concours interne de personnels d'éducation (CPE)**
- Concours externe, concours interne de psychologue de l'éducation nationale**
- Concours de recrutement de médecins de l'Education nationale**
- Concours de recrutement de conseillers techniques de service social (CTSS)**
- Concours interne d'attaché d'administration de l'Etat (ADAE)**
- Examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'Etat (APAE)**
- Examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle**
- Examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure**
- Concours externe, concours interne, concours spécial de conservateur des bibliothèques**
- Concours externe, concours externe spécial et concours interne de bibliothécaire**
- Examen professionnel de bibliothécaire hors classe**

- Concours externe, concours interne de bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale

- Concours externe, concours interne et examen professionnel de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure

- Examen professionnel de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

-ATTENTION : Les inscriptions concernant les examens professionnalisés réservés des personnels de bibliothèque se font sur le site du SIEC

Références : note de service n°2019-095 du 5-7-2019 (NOR MENH1916411N) publiée au BOEN n° 28 du 11 juillet 2019

Les inscriptions seront enregistrées au cours d'une phase unique d'inscription et de validation, par Internet, à l'adresse suivante:

- pour les concours de recrutement de personnels enseignants des 1^{ers} et 2nd degrés :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

- pour les concours de recrutement de personnels d'éducation :
<http://www.education.gouv.fr/cid99268/devenir-conseiller-principal-education.html>

- pour les concours de recrutement de psychologues de l'éducation nationale :
<http://www.education.gouv.fr/cid99001/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale.html>

- pour les concours et examens professionnels de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

- pour les concours de recrutement de personnels d'encadrement :
<http://www.education.gouv.fr/siac4>

- pour les examens professionnels d'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de classe exceptionnelle :<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil?codeER=&domaîne=ATE>

- pour les concours et examens professionnels de recrutement de personnels des bibliothèques : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23291/s-inscrire-aux-concours-et-examens-professionnels-de-personnels-des-bibliotheques.html>

du mardi 10 septembre 2019, à partir de 12 heures, au jeudi 10 octobre 2019 à 17 heures.

Nous vous rappelons que toutes les informations relatives aux conditions d'inscription, à la nature et aux programmes des épreuves sont accessibles sur chacun de ces sites.

La liste des sections, options et spécialités ouvertes pour les concours de personnels enseignants, d'inspection et de psychologues de l'éducation nationale à la session 2020 ainsi

que les calendriers détaillés des épreuves écrites d'admissibilité peuvent également être consultés.

Avant de procéder à leur inscription, les candidats sont invités à vérifier qu'ils remplissent bien toutes les conditions requises par la réglementation du recrutement auquel ils postulent.

Enfin, tous les candidats devront se conformer aux instructions données pour la transmission de leur dossier.